



**OPTION**

***Complément en élevage et  
gestion de troupeaux***

**DEGRÉ**

3<sup>e</sup> degré professionnel - 7<sup>e</sup> année PB

**ETUDES  
PRÉALABLES  
IDÉALES**

Avoir terminé avec fruit la 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire et être en possession du Certificat de Qualification (CQ6) de l'une des sections suivantes :

- 6 P Ouvrier(ère) qualifié(e) en agriculture
- 6 TQ Technicien(ne) en agriculture
- 6 P Assistant(e) en soins animaliers

**SUITE D'ÉTUDE  
POSSIBLE**

Bachelier et Master

**OBJECTIFS DE  
LA FORMATION**

Approfondissement des compétences acquises en élevage dans le 3<sup>e</sup> degré technique de qualification ou professionnel agriculture où l'enseignement de l'élevage est « modeste ».

L'élevage envisagé est celui relatif aux :

- bovins (laitier et viandeux)
- caprins et ovins
- porcins
- le petit élevage (volailles)

**CERTIFICATION**

A l'issue de la 7<sup>e</sup> réussie, obtention du Certificat :

- de l'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)
- d'une Attestation de Compétences Complémentaires au Certificat de Qualification de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur de type court et de type long, mais non universitaire.

I.P.E.S. Ath (site 1)  
rue Paul Pastur, 11  
7800 Ath

Tél : 068/26 46 50  
Fax : 068/26 46 89  
Courriel Direction : [muriel.leclercq@eduhainaut.be](mailto:muriel.leclercq@eduhainaut.be)